

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Réunion du Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité au travail

Compte rendu de la réunion du 22 septembre 2010
CACPA, Ottawa (Ontario)

Présents :

Représentants des employés

Glenn Miller, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Fabian Murphy, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Gaston Mercier, IPFPC
Delmar Holmstrom – IPFPC
Milton Dyck, Syndicat de l'agriculture, AFPC

Représentants de la direction

Président : Denis Petitclerc, directeur général associé, Direction des centres des sciences, DGR
Sherman Nelson, Conseiller spécial, DGSA
Jim McKendry, directeur, Services intégrés, Gestion des biens et des immobilisations, DGGI
Catherine Walker, directrice, Programmes nationaux et renseignements stratégiques, DGRH

Conseillers techniques

Bob Neilson, chef d'équipe, Santé et sécurité au travail, DGRH
Kerry Piccolotto, coordonnateur national de la formation, SST, DGRH

Services de secrétariat

Christine Martel, agente de projet, SST, DGRH

Invités

Mark Scriver, Conseiller en ressources humaines

Absents

Michelle Coe, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Darrell-Lee McKenzie, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Consuelo Francolini, DG int. Planification, politiques et programmes en milieu de travail, DGRH
Lynden Hillier, DG, Gestion des biens et des immobilisations, DGGI
Denna Dougan, directeur adjoint, Services intégrés, Gestion des biens et des immobilisations, DGGI

1. Approbation du compte rendu et adoption de l'ordre du jour

- Le compte rendu est approuvé moyennant une modification mineure.

Mesure¹ :

- Les comptes rendus doivent être approuvés par les coprésidents.

2. Affaires découlant de la dernière réunion

a) Article de nouvelles@l'ouvrage

- Un brouillon de l'article de nouvelles@l'ouvrage peut être rédigé après approbation du programme ergonomique.

Mesure :

- Préparer une note d'information à l'intention de la sous-ministre adjointe (SMA) de la Direction générale des ressources humaines (DGRH)
- Préparer un article pour nouvelles@l'ouvrage.

b) Premiers soins

- La rétroaction des Services juridiques sur l'utilisation de défibrillateurs externes automatisés est présentée au Comité.
- Ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la réunion de décembre pour des recommandations sur les prochaines étapes.

Mesure :

- Des recommandations sur les prochaines étapes seront présentées au Comité pour approbation lors de la réunion de décembre.

c) Programme d'orientation en matière de SST

- Le Centre de services aux employés (CSE) intégrera la présentation d'orientation du SST (SST130) au programme d'orientation des employés d'AAC.

Mesure :

- Collaborer avec le CSE afin de terminer l'intégration de la présentation et de la brochure du SST au programme d'orientation du Ministère.
- Envoyer un message aux comités locaux de SST de la part des coprésidents du Comité national d'orientation en matière de SST.

d) Site Web

- On recommande d'informer, au nom des coprésidents du Comité d'orientation, les comités locaux de SST des mises à jour du site Web.
- La normalisation de la présentation des documents sur le site Web est en cours.

Mesure :

- Continuer de recueillir les coordonnées des membres des comités locaux de SST.

¹ À moins d'indications contraires, les mesures à prendre incombent à l'unité ministérielle de SST.

- Exemples de pratiques de travail sécuritaires à afficher sur le site Web.

e) Budget

Mesure :

- Envoyer les rapports budgétaires trimestriels au Comité aux fins de commentaires.
- Rapport annuel à établir et présenter à la réunion de décembre.

f) Analyse de la sécurité des tâches (AST)

Mesure :

- Publier des exemples d'analyses sur le lecteur partagé et sur le site Web de SST.

3. Politiques et programmes ministériels de SST

a) Plan de mise en œuvre

- Un document sur l'analyse des risques est présenté; le Comité décide que le document sera utilisé pour déterminer les priorités des programmes et des directives qui seront mis en œuvre ou élaborés.
- On recommande d'y apporter des ajouts mineurs afin d'y inclure la description et la justification de la notation des risques.

Mesure :

- Apporter des modifications au document.
- Obtenir la validation du Comité suite aux modifications.

b) Processus opérationnel d'examen et d'approbation

- On examine le document et on demande que quelques modifications soient apportées.

Mesure :

- Les modifications doivent y être apportées et le document doit être publié sur le lecteur partagé.

c) Ergonomie

- Le Comité examiné le plan d'un programme ergonomique ministériel et formule des commentaires à cet effet.
- On recommande d'afficher sur le site Web le poste de travail dont l'ergonomie est approuvée par Santé Canada.

Mesure :

- Afficher sur le site Web le poste de travail dont l'ergonomie est approuvée par Santé Canada.
- Des séances pilotes d'information sur l'ergonomie de l'environnement de travail seront données cet automne dans la région de la capitale nationale (bâtiment Rochester) et à Winnipeg (DGRH et bureaux de la Direction des programmes du revenu agricole).
- On présentera le cadre pour le déploiement national à la réunion de décembre.

d) Prévention de la violence en milieu de travail

- La rétroaction des Services juridiques est présentée au Comité.
- On discute des recoupements entre cette politique et ce programme et la politique sur le harcèlement (comment harmoniser et minimiser les chevauchements).
- Un module d'apprentissage en ligne doit être mis au point.

Mesure :

- Apporter des modifications. Le Comité mettra la dernière main à la politique dans le cadre de la réunion de décembre.
- Distribuer la version pilote du module d'apprentissage en ligne une fois qu'elle sera prête.
- Préparer une note d'information à l'intention de la SMA de la DGRH.

e) Lignes directrices d'AAC à l'intention des entrepreneurs et des personnes à qui on donne accès au lieu de travail

- On discute à savoir si la partie « entrepreneur » du document doit être distincte et s'il doit s'agir d'une politique ou d'une ligne directrice.

Mesure :

- Le Comité doit formuler des commentaires d'ici le 8 octobre.
- Apporter des modifications en fonction des commentaires reçus et suivre le processus opérationnel aux fins d'examen subséquent et d'approbation.

f) Politique sur les téléphones cellulaires

Mesure :

- Le comité doit formuler des commentaires d'ici le 1^{er} octobre.
- Apporter des modifications en fonction des commentaires reçus et suivre le processus opérationnel aux fins d'examen subséquent et d'approbation.

g) Politique sur l'exposition professionnelle au soleil, à la lumière et à des taux élevés d'humidité

- On discute des politiques locales en matière de gaz à effet de serre définie comme étant des « politiques d'AAC ».
- On examine quatre politiques locales à adopter.
- On approuve les modifications recommandées concernant les hyperliens périmés.

Mesure :

- Apporter des modifications au document et préciser la date de la réunion de septembre.

h) Rapport sur les données relatives aux accidents

- Le Comité examine le rapport sur les données relatives aux accidents et note que le fait que les enquêtes ne peuvent être examinées par les comités locaux de SST constitue une lacune. On recommande que les rapports soient transmis aux coordonnateurs régionaux de SST et aux comités locaux de SST.

Mesure :

- Assurer le suivi auprès des coordonnateurs régionaux de SST concernant la saisie des données.
- Le rapport annuel doit être prêt pour la réunion de mars précédant la mise à jour annuelle du Conseil de gestion du Ministère qui doit avoir lieu au printemps.

4. Programmes nationaux de formation en SST

a) Programmes de formation en SST

- Le Comité passe en revue les données à jour sur la formation pour les programmes d'apprentissage de base en SST. Des progrès constants sont notés.
- On questionne la nécessité d'une formation de remise à niveau pour les comités locaux de SST.
- Le prochain rapport doit inclure des données sur la formation AST.

Mesure :

- Examiner le module SST 301 à inscrire à l'ordre du jour de la réunion de mars.
- Procéder à une évaluation des besoins pour déterminer l'applicabilité des séminaires en ligne (afin de cibler tous les membres nouveaux ou existants des comités locaux de SST).

5. Comités locaux de SST

Mesure :

- Terminer la mise à jour de la liste des coprésidents des comités locaux de SST en consultation avec les coordonnateurs régionaux de SST.

6. Programme national de sécurité en laboratoire

a) Programme national sur le confinement et la biosécurité (PNCB)

- On présente une mise à jour sur le PNCB au Comité.

b) Programme de sécurité en laboratoire (PSL)

- On présente une mise à jour sur le PSL au Comité.

c) Inventaire des produits chimiques

- On présente une mise à jour sur la base de données de l'inventaire des produits chimiques au Comité.

Mesure :

- Les présidents du PNCB et du PSL doivent présenter des mises à jour annuelles dans le cadre de la réunion de décembre.

7. Refus de travailler et mesures d'intervention en cas d'urgence

a) Programme sur la protection contre les incendies

- On présente une mise à jour sur la norme et le programme sur la protection contre les incendies.

8. Rapports et orientations de RHDC sur la promesse de conformité volontaire (PCV)

- On signale une PCV. On effectue actuellement un suivi à cet effet.

Mesure :

- Présenter une mise à jour dans le cadre de la réunion de décembre.

9. Communications

a) Plan de communication

- On discute du plan de communication actuel.
- On présente l'ébauche du communiqué « Procédures d'enquête et rapports sur les situations dangereuses à ACC » aux fins d'examen et d'approbation.

Mesure :

- Envoyer au besoin le plan de communication au Comité aux fins d'examen et de mise à jour.

b) Semaine de la prévention des incendies

- On approuve un message qui sera publié dans nouvelles@l'ouvrage le 30 septembre 2010.

c) Message du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)

- On présente au Comité un message concernant les exigences du SCT relatives à la production de rapports sur la SST.

Mesure :

- Rédiger une note d'information (de la SMA de la DGRH et de la Direction générale de la gestion intégrée) à l'intention du sous-ministre.
- Transmettre au SCT les renseignements requis.

d) Dates des réunions de l'année 2011

- On confirme les dates des réunions pour la prochaine année. On choisit le centre de recherche de St. John's comme lieu de la réunion de juin.

Mesure :

- Envoyer le calendrier des réunions de 2011 :
 - 9 mars
 - 7 et 8 juin
 - 21 septembre
 - 7 décembre

10. Table ronde et affaires nouvelles

a) Équipement de protection individuelle

- On discute de la ligne directrice actuelle de la Direction générale des services agroenvironnementaux.

Mesure :

- Sherman Nelson et Andy Sears vont se pencher sur ce sujet. Kerry Piccolotto fournira les renseignements relatifs au *Code canadien du travail*.

b) Les cliniques de vaccination

- On avise le Comité que les cliniques de vaccination en milieu de travail seront sans doute encore soutenues financièrement cette année. ce qui sera confirmée au début d'octobre.
- c) Collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)**
- Bob informe le Comité qu'il rencontrera son homologue de l'ACIA afin d'examiner comment l'ACIA fait le suivi des données sur les accidents et les formations à la SST.

d) Politique et mandat en matière de SST

Mesure :

- Transmettre les documents révisés au Comité aux fins de commentaires et y mettre la dernière main dans le cadre de réunion de décembre.

11. Prochaine réunion

- Le 8 décembre à Ottawa.